



LA CGT ET LA DIRECTION CONTESTENT LA VICTOIRE DEMOCRATIQUE DE FORCE OUVRIERE !

Villepinte, le 19.12.2022

VENDREDI 16 DECEMBRE vers 18h30, FORCE OUVRIERE reçoit un mail de la DRH puis un appel de la Directrice générale du CDEF pour l'informer du dépôt d'un **Recours Gracieux** de la **CGT** face aux **résultats du COMITE SOCIAL d'ETABLISSEMENT** suite aux élections professionnelles du 8 12 2022.

Après sa défaite, la CGT fait valoir que les enveloppes par correspondance, indiquées « *URGENT -ELECTIONS PROFESSIONNELLES* », ont été envoyées en lettre verte.

Pourtant cette information ne lui était pas inconnue puisque 3 représentants CGT et 3 représentants FO étaient présents lors de **la mise sous pli du matériel électoral le 21 novembre 2022.**

La CGT n'a signifié aucune remarque sur cet élément, même le 22 novembre, lorsque nous avons contesté l'absence de couleur des bulletins de vote CSE et CAPL et demandé à la Direction d'envoyer un erratum aux agents.

Pourtant devant l'**ECRASANTE VICTOIRE** de **FORCE OUVRIERE** à la **MAJORITE ABSOLUE** au **C.S.E.** (7 sièges sur 10) :

108 VOTES pour FO contre 56 pour la CGT

Il semble que tous les coups soient permis !

Alors, le **16 DECEMBRE vers 16H00**, lorsque la DRH indique par mail que **49 enveloppes par correspondance, arrivées hors délai à la boîte postale**, n'ont pu être prise en compte, la CGT s'en empare pour confirmer sa contestation des résultats aux élections professionnelles !

Devons-nous rappeler que parmi ces 49 votes par correspondance, certains de ces agents ont voté également physiquement ?
Ce qui prime sur le vote par correspondance.

Faut-il préciser que parmi ces 49 votes, certains sont en faveur de FO, d'autres de la Cgt, voire d'autres Blancs ou Nuls ?

LA DEMOCRATIE A PARLE MAIS LES REPRESENTANTS DE LA CGT NE SEMBLENT PAS L'ACCEPTER !

Cela est sans compter l'avis rendu par la Direction du CDEF qui se révèle **FAVORABLE** au recours de la CGT **POUR** la réorganisation des élections professionnelles, bien que la DRH ne puisse honorer ses dossiers dans les temps, l'organisation de nouvelles élections ne semble pas être un problème !

FORCE OUVRIERE ferait-elle si peur pour que le vote démocratique des agents du CDEF soit ainsi bafoué et remis en cause ?

FORCE OUVRIERE N'EN RESTERA PAS LA ET ATTEND LA DECISION MOTIVEE DE LA DIRECTION DU CDEF POUR EXERCER UN RECOURS CONTENTIEUX AU TRIBUNAL !

I
N
F
O

F
L
A
S
H